

côté, car de ce côté-là se trouvent véritablement les principes et les sentiments qui seuls peuvent sauver la France.

Quoique en principe nous considérons que la république est la forme de gouvernement la plus digne d'une nation vertueuse et instruite, nous avons dit depuis trois ans qu'elle ne durerait pas en France, car nous pensions que les exagérations et les principes absurdes des radicaux la tueraient. Le parti républicain ne renferme pas assez de vrais républicains et de gens honnêtes et croyants pour être un parti national.

L. O. D.

## DITES POURQUOI VOUS ROUGISSEZ.

CHANSON.

(Air à faire.)

Si je te dis : — " Je t'aime  
" Comme l'on aime aux cieus,  
" Et ta mère elle-même  
" Ne saurait t'aimer mieux, —  
Tu ris, à ces paroles,  
D'un sourire moqueur,  
Et tes propos frivoles  
Me déchirent le cœur.

REFRAIN. — Mais aussitôt, mademoiselle,  
Vos grands yeux bleus, vos baissez :  
Si vous ne m'aimez pas, cruelle,  
Dites pourquoi, vous rougissez !

Si dans tes yeux je dardo  
Des regards trop aimants,  
Si ma bouche bavarde  
Te fait mille serments,  
Tu m'imposes silence  
D'un geste impérieux,  
Et ton impatience  
Refroidit tous mes feux.

Mais aussitôt, etc.

Si dans ma main je presse  
Tes jolis doigts si doux,  
Cette tendre caresse  
M'attire ton courroux.  
Tu me dis : — " Je suis lasse,  
" Monsieur, de ces façons :  
" Épargnez-vous, de grâce,  
" De plus dures leçons."

Mais aussitôt, etc.

Poussant plus loin l'aulace,  
Si, quelque beau matin,  
Par surprise j'embrasse  
Ton blanc col de satin, —  
Tu détournes la tête,  
Et je suis confondu :  
O ma lèvres distraite,  
Où donc t'égarais-tu ?

Mais aussitôt, etc.

ALPHONSE LUBIGNAN.

Montréal, 1868.

## A PROPOS DE SEIGNEURIES DE LA CÔTE DU SUD

"Voilà comme on écrit l'histoire!" s'écriait Napoléon, et il avait raison. Aujourd'hui l'on voudrait confondre le fief St. Luc avec la seigneurie même. Eh! bien, le fief St. Luc, arrière-fief enclavé dans la seigneurie de la Rivière du Sud, paroisses St. Thomas, St. Pierre, et autres lieux, a été concédé en 1653, à Noël Morin, par Jean de Lauzon, Conseiller d'État, et Gouverneur et Lieutenant-Général de Sa Majesté, etc. Je possède une copie de cet acte qui accorde un quart de lieue sur une profondeur d'une seule lieue au-dessous de la Rivière à la Caille, et rendant foi et hommage au manoir seigneurial.

J'ai devant moi trois cas de ce vasselage. D'abord en 1683, foi et hommage rendu par Gilles Rageot, Greffier et Notaire, à la veuve Ls. Couillard de Lespinay, Geneviève Desprès, à cause de la terre et seigneurie de St. Luc, ci-devant la Pointe à la Caille, et comme héritier des Morin, S. de St. Luc, M. L. de Valcourt, M. S. de Belle-roche, et relevant le dit fief de la dite demoiselle, à cause de sa Seigneurie de l'Isle aux Oies.

Par Barbet.

En 1739.—Foi et hommage rendu par René Louis D'Amour, Sieur de Courberon, au nom et pour avoir épousé Dame Angélique Couillard Desprès, propriétaire du fief de St. Luc, suivant le legs à elle fait par J. B. C. de Lespinay, le lieutenant-criminel de l'amirauté son oncle, et le dit S. de Courberon étant au manoir, et ayant heurté à la porte, et s'étant mis en devoir de vassal, un genou en terre, et le chapeau au poing.

Par Michon.

En 1766. — Foi et hommage rendu par Joseph D'Amour, S. de Courberon et sa sœur Louise, mariée à Joseph Fournier, à Dame Geneviève Alliés, de feu J. B. C., et comme tutrice à son fils J. B. C., etc., à cause du fief St. Luc à lui appartenant de la succession d'Angélique Couillard Desprès, leur mère, le dit fief relevant en plein fief, foi et hommage de J. B. C., Seigneur en chef de la S. de la R. du Sud.

Par Levesque.

Maintenant la Rivière à la Caille a toujours été vue écrite de la sorte, et non autrement dans tous actes civils, géologiques etc. Pourquoi tant d'obscurantisme à l'endroit de ce grand territoire, alors que tous les documents désignent sciemment les Couillard comme les Seigneurs primitifs? En voilà bien d'un autre, lorsqu'un motif éclairé vient dans un roman, comme celui de M. Marmette, magnifique d'ailleurs, nous bâtir une topographie seigneuriale différente et ignorée jusqu'à ce jour.

En 1678, le premier inventaire que je possède dans mes archives, fut celui de Louis Couillard de Lespinay, époux de Geneviève Desprès, et le Seigneur primitif, au manoir seigneurial. L'on sait que la seigneurie de la Rivière du Sud a été accordée en 1646 à Montmagny; mais il paraît qu'en même temps et le même jour, cette seigneurie, jouant à la hausse et à la baisse, se vendait à un autre à

Paris même. Ceci est consigné dans d'autres inventaires des membres de la famille; aussi qu'Adrien Huault, le fils de Montmagny l'avait vendu en 1660 à Louis Théandre de Lotbinière et à Moyen des Champs, qui l'ont cédée à Louis Couillard. Maintenant où en sont les titres. Ont-ils été brûlés lors des grands incendies arrivés au pays? Ont-ils été extorqués, si la tradition en est vraie? *non est inventus.* Dans l'acte de foi et hommage rendu en 1725 par le lieutenant-criminel J. B. C. de Lespinay, au château St. Louis, il est constaté que les titres primitifs manquent par le fait du feu qui avait fait tant de ravages au pays. Cet acte a été enregistré par qui de droit en 1765 aux archives, bien longtemps après la guerre, par Goldtrap.

Beauce, 27 Août, 1873.

C. G. COUILLARD.

## LE CRIME A PARIS.

LE PRÉDÉCESSEUR DE GELLINIER.

Nous avons annoncé la prochaine comparution devant la cour d'assises de la Seine de Gellinier et de ses compagnons. Cette affaire viendra dans la seconde quinzaine du mois, et force nous est bien de prendre patience jusque-là. Mais en attendant nous pouvons vous offrir Gasch et sa bande. Gasch a bien son mérite, quoique ses exploits aient fait moins de bruit que ceux de l'abominable gamin du boulevard Montmartre. Cela tient peut-être à ce que Gasch a atteint l'âge d'homme; il a vingt-neuf ans, l'âge de raison, la maturité nécessaire pour voler et assassiner son prochain sans trop étonner le public; tandis que Gellinier, lui, grâce à sa précocité, regardé comme un phénomène et un monstre, est bien autrement "intéressant," si l'on peut employer cette expression. Nous ne dirons pas non: les monstres sont fort intéressants pour les philosophes qui les étudient. Un fait anormal est toujours curieux à observer. Gasch est un enfant qui a mal tourné. Mais il a mis à se pervertir le temps voulu et les gradations ordinaires. Il est devenu peu à peu un coquin complet, un criminel achevé, un scélérat tout à fait bon pour les galères. Il a volé, volé tant qu'il a pu dans les rues de Paris, bien autrement productives que les vulgaires grands chemins d'autrefois.

Gasch est un marchand forain. On ne dit pas s'il a commis quelques crimes dans ses tournées en province. Gasch préfère la capitale. C'est là qu'il faisait ses affaires. Outre une dizaine de bandits dignes de servir sous ses ordres, il avait pour maîtresse une femme Wiedman, âgée de vingt-cinq ans, qui s'intitule "domestique" et qui lui était d'une grande utilité. C'est elle qui, à l'occasion, raccolait les passants ivres que Gasch et ses complices dépouillaient ensuite. Du reste, ces messieurs travaillaient dans tous les genres. Le vol nocturne avec effraction leur était familier. Dans la nuit du 30 au 31 mars, ils s'introduisirent dans la boutique du sieur Rondignet, fabricant de meubles, boulevard Contrescarpe, et descendirent un coffre-fort qui contenait une somme assez importante. Cela fait, ils emportèrent le coffre-fort qu'ils n'auraient pas eu le temps de forcer sur place, afin de pouvoir le briser "à tête reposée," comme disait Grassot dans je ne sais plus quel vaudeville. Ils y trouvèrent plus de 1,600 francs. D'autres fois ils guettent chez les marchands de vins d'imprudents ivrognes qui ne savent pas dissimuler l'argent dont ils sont porteurs, les suivent, les attaquent, les rouent de coups, vident leurs poches, volent leurs montres et leurs bijoux. Quand Gasch avait envie de faire un extra, il entrait dans la cave du premier particulier venu et y prenait le vin dont il avait besoin. Si la porte était fermée, il la crochetait. Ce n'était pas plus difficile que cela. C'est ainsi qu'il a emporté dix litres de vin de la cave du sieur Combalet, fondeur, pour arroser son dîner. Dix litres! cela peut vous donner une idée de la tempérance de cet aimable coquin. Du reste, il avait dès sa tendre enfance annoncé ce qu'il serait un jour. A quatorze ans il se faisait condamner à un an de correction. A peine sorti, la justice le retrouvait et lui infligeait un mois de prison pour vol. Il a été condamné une douzaine de fois. Celle-ci sera la dernière. A l'audience du 23 juillet, la cour a prononcé contre Gasch la peine des travaux forcés à perpétuité.

Mais Gasch n'en avait pas fini avec la justice. Le lendemain, il comparissait de nouveau comme complice d'un assassinat commis sur la personne d'un maraîcher nommé Gatebois, qui avait eu une bien mauvaise inspiration en s'arrêtant dans la nuit du 28 octobre, la rue Sainte-Marguerite. Gatebois avait passé la journée à Montrouge et à Issy. On a tout lieu de supposer qu'il était porteur d'une somme assez forte. A huit heures du soir, ses petits enfants l'avaient conduit au bureau de l'omnibus qui fait le trajet de Grenelle à la Bastille. A la Bastille, Gatebois était descendu et avait continué sa route à pied. Par malheur, au lieu de rentrer tranquillement chez lui, il passa la soirée dans les cabarets de la ignoble rue sud-désignée. Il avait bavardé; il s'était vanté de sa fortune, et pour comble de malchance, il s'était grisé. Si bien qu'en sortant du mauvais lieu où il s'était égaré, il ne pouvait plus se soutenir. Il tomba dans l'escalier, on le releva, on le mit dehors, et comme il se trouvait incapable de se relever, les âmes charitables qui lui étaient venues en aide l'appuyèrent contre le mur et l'abandonnèrent, ainsi calé, sur le trottoir.

Pendant la nuit, Gatebois, fut aperçu par des malfaiteurs, attaqué, assassiné et volé, tout naturellement. Gatebois ne mourut pas sur le coup. On le trouva le lendemain au pied de l'escalier de la maison no. 22, rue Sainte-Marguerite, où, sans nul doute, il avait été transporté par ses meurtriers. Il respirait encore et put prononcer quelques mots qui, du reste, n'apprent rien à la justice. Ce fut une dénonciation qui la mit sur la voie. Un nommé Renard vint déclarer au commissaire de police qu'un nommé Colmach se vantait d'être l'un des auteurs de l'assassinat.

Colmach fut arrêté. Il nia. D'autres témoignages le confondirent et firent découvrir ses complices, parmi lesquels se trouvait un nommé "Poignard," joli nom pour un escarpe. Gasch était de la bande. On l'a acquitté sur le fait de l'assassinat, et condamné une seconde fois aux travaux forcés à perpétuité. C'était assez d'une, et la carrière de Gasch nous paraît bel et bien terminée. Même observation pour Colmach et Poignard. Un autre complice, Schep, en sera quitte pour douze ans, et Leprince pour dix ans de réclusion. La femme Wiedman est dans ce dernier cas. Condamnée à dix ans de réclusion le premier jour, elle a, le lendemain, "obtenu" cinq ans de prison qui, par une grâce de la cour, se confondent avec la première peine.

Différentes peines ont frappé les autres complices de Gasch. Il nous paraît inutile de les mentionner. Justice est faite; c'est tout ce que nous croyons utile de dire.

## TERRIBLE TEMPÊTE DANS LES PROVINCES DU GOLFE.

Les nouvelles qui nous arrivent de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et du Cap Breton sont navrantes. C'est pendant les journées du 23 et du 24 août que cette sinistre tempête a sévi. Jamais on n'avait vu rien de semblable.

HALIFAX, N.-E.—La malle et le télégraphe nous apportent à chaque instant de nouveaux détails au sujet du terrible ouragan qui a exercé ici ses ravages pendant les journées de samedi et dimanche, 23 et 24 août. Le nombre de personnes qui ont perdu la vie pendant cette violente tempête, est encore inconnu. La moisson a été détruite et les bestiaux ont été tués en plusieurs endroits.

Les dommages causés aux cultivateurs et aux propriétaires de navires, s'élevèrent probablement à plusieurs millions. De plus, tout porte à présumer qu'un grand nombre de vaisseaux ont fait naufrage en mer et que tout le monde qui était à leurs bords a péri.

Les pêcheurs de la côte orientale de la province de la Nouvelle-Ecosse, ont éprouvé de grandes pertes; ceux qui résident entre Guysboro et le Cap Canso, ont perdu tous leurs bateaux, etc. Les capitaines des navires arrivés à Halifax ces jours derniers, rapportent qu'ils ont passé une immense quantité d'épaves.

Dans le comté de Guysboro, la destruction est immense. Les bâtisses qui n'étaient pas très solides, se sont écroulées sous l'effort du vent; les clôtures ont été partout renversées et tout ce que ne retenaient pas de solides attaches, a été emporté par le tourbillon.

Environ cinquante bâtisses ont croulé à Manchester et les rapports que l'on a reçus de Canso, Hâvre du Corbeau, Pointe aux Sables et autres places, sont des plus décourageants. On ne peut s'empêcher de regarder tout ce qui vient de se passer, comme une calamité publique que le temps seul pourra effacer. Au Hâvre du Castor, 14 maisons et autant de granges sont maintenant venues de leurs toits. L'église catholique de l'endroit a été ruinée de fond en comble. Un vaisseau portant une forte cargaison, a sombré et plusieurs bateaux pêcheurs ont été emportés par les flots et perdus.

A St. Pierre, Cap Breton, plusieurs maisons et granges ont été détruites. Une église presque achevée, s'est écroulée et ses matériaux ont été dispersés. Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ont été tués ou blessés par la chute des maisons, etc.

Nul doute que l'étendue des désastres causés par l'ouragan fera frémir de terreurs. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons que très-peu d'informations. Il est à craindre que sur l'île du Prince-Edouard, si exposée à la furie des vents du nord-est, et dans le nord de cette province, d'épouvantables catastrophes n'aient eu lieu. Dans notre prochain numéro, nous serons mieux en état de donner les détails de tous les points visités par le terrible ouragan de ces jours derniers.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. Arthur Gagnon, de la Compagnie du Richelieu, a été nommé Secrétaire-Trésorier de la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne, de Montréal.

On lit dans *L'Echo de Lévis* de lundi, le 25 :

La première locomotive du chemin à lisses de Lévis à Kennebec, l'hon. J. G. Blanchet, est arrivée ce matin, à la station de la Chaudière, et elle sera rendue demain à la station St. Henri. Plusieurs barges chargées de lisses en fer sont attendues très-prochainement.

Durant son séjour à Londres, le shah de Perse ayant entendu chanter Mlle Emma Lajeunesse, fut si charmé de la voix de la diva canadienne, que le lendemain il lui envoya un collier en brillants.

Mardi de la semaine dernière, à Ottawa, il s'est produit une scène des plus regrettables. Près de 400 perturbateurs de l'ordre public ont poursuivi les hommes de police de leurs sifflets et de leurs huées sur les rues Murray et Sussex, et leur ont enlevé des prisonniers.

Le fameux acrobate du nom de Belleni, vient d'exécuter ses merveilleux tours de force. Il a traversé sur une corde longue de 1,500 pieds la rivière Niagara, et s'est jeté à l'eau à son retour à une hauteur de 140 pieds. Recueilli par une chaloupe qui se trouvait tout près de là, il fut reconduit sur le rivage au milieu des acclamations de la foule.

Le *Journal des Trois-Rivières* nous donne les détails suivants sur un terrible accident arrivé en cette ville, vendredi dernier :

Vendredi dans la nuit, les employés de la grande scierie de la Compagnie des Bois et des Terres du St. Maurice, furent soudainement interrompus de leur travail par une détonation formidable et au même instant, enveloppés dans un nuage de vapeur. C'était une bouillotte des machines à vapeur qui venait de faire explosion avec un grand fracas. Un des chauffeurs, Joseph Rondeau fut frappé à mort; François Lacroix, l'ingénieur, sérieusement brûlé et quatre autres employés reçurent des blessures moins graves. Le feu se communiqua à la bâtisse, mais on l'éteignit avant qu'il eut fait des dommages. Les malheureuses victimes de cet accident ont été aussitôt transportées à leurs demeures et le lendemain matin, Joseph Rondeau expirait après avoir enduré des douleurs atroces.

## Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit le rhumatisme.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## MARIAGES.

Le 19 août, par le Rév. Moran, M. T. Grover, ci-devant de LaPrésentation, P. Q., à Dlle Delima Sideleau, ci-devant de St. Sébastien, P. Q., et maintenant tous deux de Ashburnham, Mass. Garçons et filles d'honneur : M. N. Poutré, de Irving, et Dlle Malvina Sideleau, de Ashburnham. M. A. Charland et Dlle Agnès Sideleau.

A Woonsocket, R. I., par le Rév. A. D. Bernard, le 25 août, M. Joseph E. Bessette, à Dlle Delvina Caron, tous deux de Woonsocket.

## DÉCÈS.

A Québec, le 24 août, à l'âge de 79 ans, et 11 mois, Sieur Michel Alaris. Il laisse pour déplorer sa perte, 7 enfants, 24 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.